



L'urgence, c'est la santé et le combat pour une n'autre école !

Emmanuel Macron, qui semble redécouvrir la réalité sociale ces derniers temps, disait vouloir rouvrir les écoles pour ne pas "creuser les inégalités". Mais si l'on va au delà des effets d'annonce, cette rentrée mal pensée, mal concertée, c'est sur le dos des plus démunis qu'elle se fait ! Regardons de près toutes les implications d'une reprise à partir du 11 mai...

Des décisions verticales et contradictoires

Comment aborder cette rentrée en confiance alors que, comme d'habitude, Jean-Michel Blanquer se passe de toute concertation ? Pas de concertation manifestement à l'intérieur du gouvernement, tant ces dernières semaines ont amené effets de girouette, annonces et contre-annonces. Pas de concertations sérieuses avec les collectivités locales, ni avec les syndicats ou avec les associations de parents d'élèves... Celles-ci se sont faites pour la forme juste avant le 1er mai, alors que l'essentiel des décisions étaient déjà prises.

Plus inquiétant, sous prétexte de l'urgence, les règles sanitaires de la sortie du confinement sont décidées d'en haut et les CHSCT sont transformés en boîte d'enregistrement, sans pouvoir y défendre les réserves et critiques émanant des personnels.

Rentrée ? Non ! Parlons plutôt de péril sanitaire !

La rentrée annoncée à partir du 11 mai, pour les plus petit·e·s est un non-sens sanitaire. Elle ne peut que favoriser la remise en circulation du virus alors que l'épidémie n'est pas enrayée et que tous les doutes sont loin d'être levés sur la contagiosité des enfants ni sur la dangerosité du virus sur ce public. Les préconisations du conseil scientifique du 20 avril étaient pourtant claires : la rentrée devrait se faire en septembre ! Contraint d'acter une décision "politique" et non sanitaire, le conseil scientifique a émis des recommandations très strictes dans son avis du 24 avril, reprises dans les protocoles officiels du primaire et secondaire. On notera au passage qu'entre la version provisoire du protocole ministériel, et la version définitive, le port permanent du masque a sauté en collègue...

Le protocole semble solide mais ne nous trompons pas il reste très théorique et relève plus de la volonté de notre hiérarchie de se couvrir juridiquement. L'irresponsabilité juridique est d'ailleurs à la mode, collectivités comme entreprises la plébiscitent avant le 11/05, signe d'une nervosité palpable. Quid de la responsabilité des personnels sommés de faire appliquer un protocole inapplicable ?

Effectivement, il est illusoire et dangereux de croire à la possibilité d'un respect effectif des gestes barrière, tout particulièrement chez les plus jeunes. Comment imaginer que chaque enfant se lave 6 fois les mains par jour en toute sécurité alors que les points d'eau, trop peu nombreux, sont souvent concentrés en un seul endroit de l'école ? Comment imaginer que dans les crèches, dans les écoles, les jeunes enfants évitent tout contact ?

Comment faire cours quand de nombreuses salles de classe ne disposent pas de ventilation dignes de ce nom ? Que dire de l'état des sanitaires dans les collèges et les lycées ? Nous payons



une fois de plus des décennies d'abandon par les pouvoirs publics de la mission d'éducation, jusque dans les locaux qui l'abritent.

Sans parler de la désinfection pluriquotidienne des salles qui, dans l'état des effectifs actuels, paraît mission impossible. Que dire en effet des personnels techniques des établissements qui devront assurer un travail continu pour maintenir des conditions d'hygiène optimales ? Ce sont les personnels les plus précaires, souvent plus âgé·e·s et ce sont elles et eux qu'on met cyniquement en danger.

N'ayons pas la mémoire courte : revenir dans ces conditions à l'école, c'est relancer l'épidémie, exposer nos vies, et par ricochet, celle des personnels soignants. Nous refusons d'être les vecteurs de cette deuxième vague !

Ouvrons les yeux : pourquoi privilégier le retour de celles et ceux qui pourront le moins appliquer les protocoles sanitaires ?

Une école-garderie ? Ce sera sans nous !

Les dernières annonces d'Edouard Philippe le confirment : **la réouverture des écoles n'a ni un but pédagogique ni un but social - mais un unique but économique.**

Faire rentrer les plus petits dès le 11 mai, les 6ème et les 5ème dès le 18, c'est faire rentrer tous ceux et celles qui ne peuvent se garder seul·e·s à la maison. En Belgique, au Luxembourg, la rentrée commence avec les plus grands, d'autres ont fait le choix de septembre. Chez nous, tout d'un coup, l'acquisition de compétences, le suivi pédagogique pour ceux et celles qui passent des examens cette année, le bouclage des programmes dont on nous rabat tant les oreilles, bref tous leurs objectifs habituels volent en éclats ! Car seule compte la reprise du travail des parents qui doivent faire tourner l'économie coûte que coûte. Et le coût, en l'occurrence, sera cher payé !

Devant l'incompréhension voire la colère provoquée par la décision solitaire de Jupiter, le gouvernement a été obligé de rétro-pédaler et de proposer un volontariat pour les élèves. **Outre le caractère odieux de l'individualisation de la responsabilité - protégez vous si vous voulez ou pouvez - cette décision révèle encore plus les fractures de classe qui parcourent notre société.** N'est pas volontaire qui veut. La mesure ne s'adresse au final qu'à une partie des enfants du 1/3 des salarié·e·s actuellement en télétravail, en grande partie des cadres. Les familles ouvrières, elles, n'auront pas le choix alors que les dispositifs de garde d'enfant vont être restreints dans le

privé tout comme l'activité partielle. Tout le reste est mensonge !

Enfin, **posons nous les questions pédagogiques** : à quoi sert l'école lorsqu'elle doit ouvrir dans de telles conditions ? En classe, on vient pour travailler ensemble, pour s'entraider, pour coopérer : comment le faire avec cette préoccupation constante de la distanciation ?

Le lycée professionnel avant le lycée général : Pourquoi ? Une fois de plus, les plus précaires sont en première ligne. La voie professionnelle représente 1/3 des lycéen·ne·s, élèves qui subissent davantage la précarité sociale et économique que les autres et qui sont de fait plus "décrocheurs". Sous couvert de lutte contre les inégalités, le gouvernement les renvoie dans les ateliers en pleine crise sanitaire. N'oublions pas la dernière réforme de Blanquer pour la voie pro : le résultat est la baisse des horaires disciplinaires et donc des savoirs et des savoir-faire.

la distance de sécurité...

...ne nous empêche pas d'être uni·e·s !

#coronavirus
nos revendications et
nos fiches tutos "vos droits" sur : www.cnt-so.org

CNT
SOLIDARITÉ
OUVRIÈRE

Non les personnels ne vont pas pallier toutes vos carences et incompétences !

Au sommet de l'État, la **déresponsabilisation** bat son plein... Edouard Philippe nous assure toute sa "confiance" : "Je veux laisser le maximum de souplesse au terrain", a-t-il dit . "Les directeurs et les collectivités trouveront les solutions". Ce renvoi au local n'est pas une brusque conversion à la démocratie horizontale... **Il masque - mal - la volonté du gouvernement de se déresponsabiliser, de se défausser sur les travailleur·euse·s, dans la droite ligne du libéralisme. Les risques c'est pour nous, les profits, pour eux et leurs amis capitalistes !**

Ce basculement des responsabilités est d'autant plus scandaleux au vu des incompétences du gouvernement pour acquérir masques et tests indispensables.

Dans le même registre, Blanquer pouvait bien claironner que tout était prêt au début du confinement, **c'est uniquement le professionnalisme et la bonne volonté des collègues qui a permis d'assurer la permanence pédagogique et le lien avec les élèves.** Blanquer souhaiterait maintenant que nous reprenions les cours en présentiel tout en maintenant aussi l'enseignement à distance... Hors de question !

Encore une fois, même de leur point de vue, tout est flou : volontariat ou absences des personnels, maintien des ASA pour garde d'enfant... La seule certitude semble le maintien des collègues "à risque" en télé-travail ou ASA, encore heureux !

Pour nous, d'ici septembre, les cours ne peuvent plus reprendre. Dans le contexte sanitaire strict, seule une ouverture minimale des établissements avec les personnels volontaires est envisageable, pour assurer la permanence du lien avec les élèves et leur famille (orientation, aide sociale, liaison pédagogique...). Les établissements doivent aussi rester comme depuis le début du confinement des espaces de solidarité sans restrictions ni menaces ! Encore une fois, heureusement que les personnels ont pallié les défaillances de l'état, pour aider de nombreuses familles en extrême précarité.

L'Etat au secours des plus vulnérables ! De qui se moque-ton ?

Edouard Philippe a justifié "la réouverture des écoles" par le fait de "garantir la réussite éducative des élèves, notamment les plus vulnérables d'entre elles/eux, dont la scolarité souffre terriblement du confinement".

Quelle bonne volonté sociale soudainement affichée par ce gouvernement ! **Quelle indécence pour l'équipe macroniste qui n'a eu de cesse de faire des cadeaux aux plus riches et de tourner le dos aux plus fragiles !** Quelle hypocrisie alors que les mesures d'urgence sociale restent minimalistes au regard des centaines de milliards consentis sur fonds publics pour sauvegarder les entreprises et leurs actionnaires. Pour ce qui est de solidarité pendant cette période de confinement, certaines familles se sont vues retirer les aides pour la cantine, se retrouvant dans une situation plus précaire que jamais. Nous n'oublions pas non plus la diminution des fonds sociaux des EPLE...

Pour ce qui est de l'école, **les coupes budgétaires, les mesures de carte scolaire, augmentant mécaniquement le nombre d'élèves par classe au détriment des plus fragiles, n'ont pas été suspendues pendant le confinement, bien au contraire. Dans l'éducation prioritaire qui a fondu ces dernières années** (sortie des lycées), la réforme phare des dédoublements en CP-CE1 se fait à moyens constants et pire encore, les pertes de moyens vont aussi impacter les collègues REP+ de certaines académies !

La fédération CNT-SO Education & Recherche revendique :

- Pas de reprise générale des enseignement·e·s avant septembre !
- Ouverture minimale des établissements pour assurer le lien avec élèves et familles, sur la base du volontariat
- Droit pour les enseignants à demander à rester en télétravail ou en ASA garde d'enfant

Pour les parents :

- Maintien de la totalité des aides aux familles
- Congé pour garde d'enfant, rémunéré à taux plein pour les parents ne pouvant pas faire le choix du télétravail

Confédération interprofessionnelle, la CNT-SO défend aussi des revendications sociales et syndicales plus larges, pour l'ensemble de la classe ouvrière : voir notre plate-forme revendicative sur notre site confédéral.

Il faut dès maintenant décréter l'état d'urgence sociale ! Pour nous cela signifie concrètement :

- Le gel des loyers, des crédits immobiliers et des factures énergétiques !
- Des réquisitions massives pour les loger les personnes à la rue et les plus fragiles ! La fermeture des CRA !
- Le renouvellement automatique des CDD et contrats Interim !
- L'annulation immédiate de la dernière réforme du chômage et de la réforme des retraites Macron !
- L'interdiction des ruptures de contrats et licenciements !
- Un plan d'urgence pour les hôpitaux à hauteur des besoins formulés par les soignant·e·s !



Et en septembre ?

Nous ne nous faisons pas d'illusion : il n'y aura pas de retour à la norme sanitaire d'ici septembre. Si nous devons continuer à enseigner en petits effectifs et à faire appliquer des gestes barrière, cela ne peut se faire qu'en mettant fin la politique de casse systématique de l'éducation. **C'est pourquoi nous réclamons :**

- l'annulation des suppressions de postes (mesures de cartes scolaires), 440 postes dans le second degré malgré hausse des effectifs ;
- une revalorisation de la politique des zones d'éducation prioritaire, particulièrement impactées pendant cette période de confinement ;
- la revalorisation des secteurs psycho-sociaux et médicaux ;
- une pression plus forte sur les collectivités locales et régionales pour maintenir des locaux offrant des conditions de travail et sanitaires satisfaisantes.



www.cnt-so.org



fede.educ.public@cnt-so.org



EducationCNTSO



educationso